

PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE
DE COMMISSARIATS PILOTES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO
NDICI AFRICA/2021/043-224

TERMES DE REFERENCE EXPERT

Un expert non principal infrastructures

Composante	C2 : Infrastructures, moyens et matériels techniques
Résultat	OS2- Produit 1 : les commissariats de police audités et sélectionnés sont réhabilités.
Activité	A-2.1.1. Réhabilitation des infrastructures des commissariats pilotes
Sous-activité	A-2.1.1.1.2 Comité de pilotage et mise en œuvre des ajustements des projets de rénovation des infrastructures immobilières police de DJOUE, POINTE NOIRE et LA TSIEME
Expertise non principale européenne	1 ENP, Coordinateur d'infrastructures, jours d'expertise : 5,5 jours d'expertise <ul style="list-style-type: none"> • En présentiel sur le terrain : 3,5 jours (travail le week-end et jours fériés autorisé) • Sous forme de télétravail depuis le domicile de l'expert : 2 jours (uniquement durant les jours ouvrés)
Expertise non principale locale	NA
Lieux de la mission	République du Congo, Brazzaville
Durée provisoire de la mission	Dates provisoires : du 18/11/2023 au 30/11/2023
Date limite de candidature	15/11/2023

1. Contexte de la mission

Dans le cadre de leur coopération bilatérale, l'Union européenne et la République du Congo ont décidé d'appuyer la modernisation de la police congolaise à travers le « Programme d'appui à la professionnalisation de la police congolaise et à la mise en place de commissariats pilotes ».

Financé à hauteur de 5 millions d'euros sous forme de don de l'Union européenne, ce programme s'inscrit sous la priorité 3 « Démocratie, droits humains et gouvernance participative » de son programme de coopération bilatérale avec la République du Congo. À cet égard, une Convention de financement a été signée entre les parties le 19 mai 2022 (NDICI AFRICA/2021/043-224).

**PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE
DE COMMISSARIATS PILOTES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO
NDICI AFRICA/2021/043-224**

Objectif principal : Prévenir toute forme de torture, de traitement dégradant ou inhumain en soutenant la professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes.

Le Programme s'appuie sur 3 composantes :

- Composante 1 Composante normative de surveillance et de contrôle de la chaîne pénale. Elle porte sur le renforcement des cadres normatif, éthique et déontologique de l'institution policière en intégrant notamment les questions de genre. Elle vise aussi à améliorer les mécanismes de contrôle hiérarchique, judiciaire et démocratique de la police.
- Composante 2 Consacrée à la rénovation d'infrastructures afin de mettre en place un modèle de commissariats pilotes.
- Composante 3 Vise à la formation et au mentorat des forces de l'ordre afin de consolider les capacités de la Police dans le respect des droits humains.

La présente mission s'inscrit dans la composante 2 décrite ci-dessus dans le but d'atteindre le produit **OS2-Produit 1 : les commissariats de police audités et sélectionnés sont réhabilités.**

L'objectif opérationnel est de contribuer à l'identification des commissariats cibles du Programme qui feront l'objet de l'intervention multidimensionnelle en termes d'infrastructures et de mise en œuvre du modèle de commissariat pilote.

Résultats envisageables de l'action :

- Résultats intermédiaires (effets) : Identification des commissariats cibles et leur potentiel de réhabilitation en fonction des objectifs du Programme, de son budget et des délais de réalisation accordés ; Identification de la portée des travaux et des besoins pour leur mise en œuvre.
- Résultats finaux (impacts) : Amélioration des infrastructures des commissariats au profit du modèle de commissariat pilote du programme axé sur le respect des droits de l'homme, la professionnalisation de la police, l'intégration de la société civile et l'accès à la justice.
 - o Les conditions de travail et de coordination des équipes opérationnelles de police ont été optimisées et améliorées ;
 - o Les policiers disposent d'espaces optimaux de travail et de surfaces adaptées au repos et à l'entraînement durant les pauses actives de travail ;
 - o Les conditions de détention et les alternatives de surveillance ont été améliorées et sont conformes aux droits de l'homme ;
 - o Les conditions d'accueil du public et de prise en charge des victimes ont été améliorées et les associations disposent d'un espace d'accueil ;
 - o L'autonomie énergétique des commissariats a été améliorée ;
 - o L'aménagement des commissariats facilite la sécurisation des espaces et de la population accueillie.

2. Objectifs et résultats attendus de la mission

L'objectif général de la mission : obtenir l'accord des bénéficiaires et plus précisément des membres du comité de pilotage du Programme POLICE+ des projets de rénovation des commissariats cibles- deux à Brazzaville et un à Pointe-Noire ; à travers la présentation de l'étude de faisabilité réalisé par le programme, les raisons qui expliquent les propositions de rénovation des commissariats cibles, et l'identification des ajustement nécessaires des projets de rénovation.

**PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE
DE COMMISSARIATS PILOTES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO
NDICI AFRICA/2021/043-224**

Objectifs spécifiques :

- L'étude de faisabilité de rénovation des commissariats : 2 commissariats à Brazzaville et 1 commissariat à Pointe-Noire a été présenté lors du comité de pilotage, les enjeux et objectifs de la rénovation dans le cadre du projet POLICE+ ont été présentés auprès des bénéficiaires ;
- Les solutions de réhabilitation ont été débattues et accordées lors du comité et les ajustements des bénéficiaires identifiés et actés ;
- Les ajustements portant sur les plans de rénovation et réhabilitation des infrastructures des commissariats ont été réalisés et documentés dans les plans et rapports finaux.

Résultats attendus de la mission

Plans de rénovation actualisés et validés lors du comité de pilotage : 2 commissariats à Brazzaville et 1 commissariat à Pointe-Noire ajustés.

- Le plan de rénovation des infrastructures par commissariat a été validé par les bénéficiaires lors du comité de pilotage et les modifications et ajustements intégrés.

3. Recrutement d'expertise

3.1 Soumission des candidatures

Envoi de la candidature par mail, comprenant le CV (modèle européen) de l'expert.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature par **voie électronique aux adresses e-mail suivantes de l'équipe projet** :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef du projet : herve.lepennecc@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr

Publication sur le site de Civipol :

Merci de mentionner dans l'objet « candidature Appui à la professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes au République du Congo »

4. Déroulement de la mission

4.1 Activités prévues (directement en lien avec l'activité)

- **Préparation et conception de la mission**
- Préparer la mission sur la base des informations transmises par l'équipe projet lors des réunions préparatoires avant le déploiement ;
- Demande de moyens spécifiques, humains, logistiques et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de la mission.
- Agenda de la mission revu

- **Mise en œuvre de la mission**

Les journées de mission seront conduites chaque jour soit dans les locaux des bénéficiaires soit dans les locaux du programme POLICE+, conformément à l'agenda de la mission.

L'expert rendra compte régulièrement de l'état d'avancement de son étude et des difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des solutions avec l'appui du Chef de projet sur le terrain et du Responsable de projets siège.

PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE
DE COMMISSARIATS PILOTES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO
NDICI AFRICA/2021/043-224

4.2 Livrables attendus et processus de validation

Documentation de la mission :

Le dossier de la mission devra contenir à minima les documents suivants :

1. **Présentation de l'étude de faisabilité et des plans de rénovation**
2. **Diagnostic des infrastructures et plan de rénovation : 2 commissariats à Brazzaville et 1 commissariat à Pointe-Noire** : documents revus et ajustés conformément aux dispositions convenues et actées lors du comité de pilotage du Programme.
3. **Compte rendu¹ de fin de mission** :

A l'issue de la phase d'expertise, l'expert produira un compte rendu de fin de mission, adressé au programme, dans lequel seront exposés les éléments clés de l'activité, notamment (sans se limiter à cette liste) :

- Des éléments sur le contexte de l'intervention et la situation dans le secteur concerné. Un rappel succinct des Termes de référence, de la mission et des résultats attendus.
- La description des acteurs ou services rencontrés.
- La description des activités réalisées, des conclusions et résultats obtenus.
- Recommandations pour la suite

4. Profil requis de l'expertise

Pour la réalisation de cette mission, le concours d'un expert senior/junior est requis.

Domaines d'expertise	Génie civil (grandes infrastructures de sécurité intérieure) / Expert en construction/réhabilitation/restructuration de bâtiments dédiés aux forces de police
Qualifications (études et formation) Compétences spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• Bac+5, ingénieur civil ou architecte. Accréditation professionnelle.• SAVOIR : Parfaite maîtrise des logiciels bureautiques, de messagerie et d'ingénierie civile pour la définition des plans et des scénarios de construction et d'aménagement des espaces. Excellentes qualités organisationnelles. Estimation des coûts, évaluation des risques et planification des projets de construction, conception structurelle des infrastructures, conformité réglementaire de la construction. Connaissance du secteur de la sécurité intérieure.• SAVOIR-FAIRE : conception d'espaces et d'infrastructures au profit des modèles opérationnels de sécurité intérieure.• SAVOIR-ETRE : Capacité d'adaptation.
Expérience professionnelle générale	<ul style="list-style-type: none">• Au moins 10 ans d'expérience en tant qu'ingénieur civil dans le domaine de la sécurité intérieure et plus précisément de l'immobilier dans ce secteur. Management de projets de réhabilitation et de construction au profit des forces de sécurité intérieure.
Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	<ul style="list-style-type: none">• Plus de 5 ans d'expérience dans la construction immobilière. Expérience solide dans la construction et réhabilitation d'ERP et de bâtiments.

¹ Un canevas de rapport type sera remis aux experts au début de la mission.

PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE DE COMMISSARIATS PILOTES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO
NDICI AFRICA/2021/043-224

	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience dans la construction et/ou la réhabilitation de commissariats, ou d'établissements pénitentiaires aux normes UE. • Planification, budgétisation et suivi des constructions • Rédaction du cahier des charges, des plans pour des appels d'offre publique, l'analyse des offres • Suivi des travaux. Reporting sur l'état d'avancement des opérations, le respect des coûts et des délais prévisionnels.
Atouts	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances des techniques et normes de construction locales (Afrique de l'Ouest ou Afrique centrale) serait un atout. • Expérience antérieure en Afrique de l'Ouest ou en Afrique centrale. • Expériences préalables de la coopération technique internationale.
Langues	<ul style="list-style-type: none"> • Parfaite maîtrise du français et excellentes capacités de communication orale et écrite

5. Période, calendrier indicatif et lieu de la mission

Phase 1 : activités terrain –Brazzaville– 3,5 jours d'expertise - jours d'expertise durant les jours ouvrés, ainsi que durant les jours week-ends et fériés.	
Actions	- Visite des sites et comité de pilotage
Période calendaire	18/11 – 22/11/2023
Phase 2 : analyse des résultats et rédaction des rapports - 2 jours d'expertise sous forme de télétravail depuis la résidence de l'expert	
Actions	- Sur la base des informations collectées sur le terrain, l'expert sera amené à les analyser et préparer les documents nécessaires.
Période calendaire	27/11 – 30/11/2023

6. Agenda provisoire de la mission

Date	Jour d'expertise	Déplacement	Ville
18/11/2023	NON	Déplacement	Arrivée à Brazzaville
		0,5 Jours d'expertise :	
19/11/2023	OUI	A-2.1.1.1.2 Comité de pilotage et mise en œuvre des ajustements des projets de rénovation des infrastructures des commissariats cibles – réunion Chef d'équipe – préparation du Copil	Brazzaville

PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE
DE COMMISSARIATS PILOTES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO
NDICI AFRICA/2021/043-224

20/11/2023	OUI	1 jour d'expertise : A-2.1.1.1.2 Comité de pilotage et mise en œuvre des ajustements des projets de rénovation des infrastructures des commissariats cibles – réunion programme - préparation du Copil	Brazzaville
21/11/2023	OUI	1 jour d'expertise : A-2.1.1.1.2 Comité de pilotage et mise en œuvre des ajustements des projets de rénovation des infrastructures des commissariats cibles – réunion programme - préparation du Copil	Brazzaville
22/11/2023	OUI	1 jour d'expertise : A-2.1.1.1.2 Comité de pilotage et mise en œuvre des ajustements des projets de rénovation des infrastructures des commissariats cibles	Brazzaville
27/11 – 30/11/2023	OUI	2 jours d'expertise : A-2.1.1.1.2 Comité de pilotage et mise en œuvre des ajustements des projets de rénovation des infrastructures des commissariats cibles	Télétravail depuis la résidence de l'expert

7. Fin de mission

Il est demandé à l'expert non-principal d'établir, dans la quinzaine suivant la prestation :

- Un CR de mission avec ses livrables, qui seront remis en version numérique.

Ils seront adressés à :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef de projet : herve.lepenneec@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr
- Mme Fatna BELKHEIR, Assistante de projets : belkheir.f@civipol.fr